

Des promesses à tenir

L'Union des entreprises luxembourgeoises analyse l'accord de coalition

Globalement satisfaite des engagements en matière de finances publiques, l'organisation patronale regrette que le chômage n'ait pas été hissé au rang de priorité.

Un satisfecit. Sous conditions. Notamment celle que les promesses soient tenues. Mais pas que.

Voilà le message que l'UEL a eue à faire passer suite à la publication de l'accord de coalition et à la déclaration gouvernementale acceptée au Parlement du Premier ministre, Xavier Bettel.

Un accord que l'organisation a comparé à ses recommandations obtenues dans sa publication *Les essentiels de la compétitivité*.

L'organisation présidée par Michel Wurth se réjouit que l'accord ait pris des engagements budgétaires forts, à savoir la limitation de l'endettement à 30% du PIB, un excédent budgétaire de 0,5% en 2018, la priorité accordée à la réduction des dépenses ainsi que le ciblage des transferts sociaux.

L'investissement dans la formation des jeunes, dès le système scolaire, est également apprécié du



Photo: Alain Rischard

Michel Wurth donne un satisfecit global au nouveau gouvernement

côté de l'UEL, pour qui cet investissement à long terme est un signal positif.

En revanche, l'organisation patronale regrette que la lutte contre le chômage n'ait pas bénéficié du même niveau de priorité.

«Le chômage n'est pas seulement un chemin menant à l'exclusion, il coûte aussi beaucoup d'argent.

Nous pensons donc que c'est une erreur de la part de ce gouvernement de ne pas mettre l'accent sur ce problème», a regretté Michel Wurth.

L'UEL relève que le nouveau gouvernement ne fait que reprendre les projets de ses prédécesseurs et, surtout, qu'il n'a pas opéré le basculement méthodologique nécessaire, à savoir «aider le travail

plutôt que le chômage». Et elle pointe également l'absence de tout objectif chiffré en la matière.

«Cette lutte contre le chômage pourra être facilitée par le retour à une croissance plus forte, or il faudra en créer les conditions favorables. Pour profiter d'un éventuel regain de la croissance internationale, encore faut-il être compétitif. Une augmentation de la productivité des entreprises est un facteur primordial. Il faut faire plus avec moins, ce qui abonde dans le sens d'un développement durable du pays», détaille Michel Wurth.

Lignes rouges

L'UEL a également tracé ses lignes rouges.

Ligne fiscale d'abord, toute augmentation de la fiscalité étant jugée contre-productive, pénalisant à la fois les investisseurs et les consommateurs et augmentant les coûts des entreprises.

La hausse de la TVA, qui n'est pas remise en question, devrait être, pour les patrons, neutralisée dans le mécanisme de l'index. «A défaut, cette hausse sera supportée principalement par les entreprises et augmentera encore le différentiel

d'inflation avec nos voisins et partenaires commerciaux.» Index dont, au passage, Michel Wurth regrette le statu quo prévu jusqu'en 2015.

De façon générale, l'UEL rejette toute hausse des cotisations sociales patronales — «une promesse du gouvernement précédent à respecter» — et appelle, dans le respect de ce principe, à une meilleure gestion financière et opérationnelle de la sécurité sociale ainsi qu'à une nouvelle réforme des pensions.

Un autre point suscite l'ire de l'Union.

Le projet de loi sur le dialogue social «qui doit être abandonné». «Dans de nombreuses entreprises, le dialogue social se passe bien et nous n'avons pas besoin d'une nouvelle loi.»

L'UEL souhaite que l'effort en matière de simplification soit poursuivi, et surtout qu'il aboutisse. «Le projet ressemble à un omnibus. On perd du temps.» L'UEL se dit prête à accompagner activement le changement voulu par le gouvernement et rappelle qu'elle reste ouverte au dialogue.

MARC FASSONE

LE NOUVEL AGENDA DE MICHEL WURTH

«Ce n'est pas une retraite mais une nouvelle organisation de mon temps», indique Michel Wurth lorsqu'on lui demande pourquoi il a choisi de démissionner du comité de direction d'ArcelorMittal et de renoncer à ses fonctions de responsable des aciers longs Carbone dans le monde entier. Un retrait qui sera effectif en avril prochain.

L'annonce s'est faite alors que le sidérurgiste réorganisait sa hiérarchie afin que l'entreprise soit désormais gérée dans un cadre régional tout en maintenant l'actuelle spécialisation des produits au sein de ces régions.

Pas de relation de cause à effet à y voir, si ce n'est que cela aura permis à l'intéressé de prendre du champ.

«J'ai 60 ans et après trente-cinq années passées dans la sidérurgie, j'ai pensé qu'il était temps de réorganiser ma vie. J'ai décidé de consacrer plus d'énergie à

mes mandats luxembourgeois, la présidence de l'UEL et de la Chambre de commerce, surtout dans le contexte actuel. Le groupe m'a demandé de rester un acteur impliqué et avisé sur ce qui se passe dans le secteur de la sidérurgie. Ce que je fais en acceptant de rester président du conseil d'administration d'Arcelor-Mittal Luxembourg et en rejoignant le conseil d'administration du groupe.»

Michel Wurth a débuté sa carrière en 1979 en entrant à l'Arbed, compagnie qu'il ne quittera plus et où il gravira tous les échelons. Il sera, notamment, responsable des études et des prévisions financières, puis secrétaire général en 1992, directeur financier en 1996 puis vice-président d'Arcelor. Il était alors pressenti pour prendre la relève de Guy Dollé, destiné à prendre la présidence du conseil d'administration en remplacement de Joseph Kinsch. L'OPA de Mittal Steel en décidera autrement.